

DEMANDE D'AUTORISATION

d'ouverture de débit de boissons temporaire¹

de fermeture tardive²

Nom et prénom du demandeur :

Adresse précise :

Le.....,

Monsieur le Maire,

Je soussigné, (nom et prénom du signataire).....

agissant en qualité de :

ai l'honneur de vous solliciter l'autorisation¹ :

- d'ouvrir un débit de boissons temporaire** pour la ou les catégories suivantes :
 - 1^{er} groupe (boissons non alcoolisées) 3^e groupe (boissons alcoolisées)*

- de laisser ouvert** :
 - mon établissement l'Espace Mame
 - à préciser :

Lieu exact des festivités (rue, lieu-dit...) :

qui auront lieu du au

aux horaires qui suivent : de heures à heures

Festivités organisées à l'occasion de :

par (précisez l'organisateur) :

Signature :

* **Classification des boissons** : (Article L.3321-1 du Code de la Santé Publique)

1^{er} Groupe : Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2°, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.

3^e Groupe : Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis, jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2° à 3° d'alcool, vins de liqueurs, apéritifs à base de vin, liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18° d'alcool pur.

AVIS DU MAIRE DE SAVONNIÈRES :

Avis favorable

Avis défavorable

Le

Le Maire,

Observations :

Copie transmise en Gendarmerie de Ballan-Miré le :

¹ Cochez la case correspondant à votre demande

² La fermeture tardive peut être autorisée jusqu'à 3 heures du matin maximum après avis du Maire de la Commune